

Fédérer et rassembler le Peuple pour bâtir une majorité parlementaire

Publication : 4 mai 2017

Les groupes d'appuis de la France Insoumise se félicitent du score de leur candidat Jean-Luc Mélenchon dans la circonscription avec près de 21%. Ils ont raison et les 11 000 électeurs/électorices qui ont construit ce résultat peuvent être fier-e-s de ce vote d'adhésion au programme l'Avenir en Commun.

Le Peuple, en 15 mois de campagne, s'est doté d'un outil politique ouvert et citoyen. C'est un bien Commun précieux à disposition de toutes celles et tous ceux qui désirent pleinement voir défendues les idées de partage et d'écologie. La France Insoumise est le cadre de rassemblement pour gagner les élections législatives avec la Force du Peuple. Aux électrices et électeurs de Jean-Luc Mélenchon, et plus largement à tou-te-s les électrices et électeurs qui ne veulent ni de l'extrême droite de madame Le Pen, ni de l'extrême finance de monsieur Macron, nous proposons de construire une majorité parlementaire.

D'autres méthodes ont été sanctionnées au 1er tour de la présidentielle. Les accords d'appareils traditionnels de type PS-EELV ont été battus dans les urnes. Ils ont bloqués 6,5% des suffrages exprimés. Il peut en être autrement pour les législatives.

Déjà dans toute la France des dizaines d'insoumis-e-s socialistes, écologistes et communistes sont engagé-e-s et désigné-e-s parmi les 500 candidatures citoyennes de la France Insoumise. Elles et ils donnent la preuve par l'exemple que nous pouvons bâtir une maison commune à disposition du Peuple. Une preuve encore les 500 000 insoumis que nous sommes désormais puisqu'en 7 jours 50 000 citoyennes et citoyens nous ont rejoint.

Ça coûterait cher au Peuple de ne pas avoir d'augmentation du SMIC, de ne pas avoir la cantine bio et gratuite. Ça coûterait cher au Peuple de ne pas sortir du Nucléaire et de ne pas engager la transition énergétique vers 100% d'énergie renouvelable. L'abrogation de la Loi el Khomri, l'égalité des salaires entre hommes et femmes, le référendum pour une Constituante sont toujours des priorités qui exigent l'élection de député-e-s de la France Insoumise.

Dans notre circonscription c'est possible. Les électeurs peuvent se rassembler dans les urnes autour du programme l'Avenir en Commun en votant pour les candidat-e-s soutenu-e-s par Jean-Luc Mélenchon.